

## Tennis de table : le poids des salariés

17/09/2015 05:34



Les adhérents présents.

L'assemblée générale du tennis de table du RSSC se tenait vendredi, en fin d'après-midi : 17 adhérents, sur les 162 du club étaient présents ainsi que Jean-Jacques Martineau, adjoint délégué au sport, et Claude Lemarié, président du RSSC.

Gilbert Willerval, président, a donné la parole à son trésorier Dominique Boutet qui a présenté la situation financière.

La balance pour l'exercice 2014-2015 présente un résultat négatif de 7.500 € environ, ce qui s'explique par le montant Urssaf des cotisations salariales pour 29.432 € malgré 15.780 € de subventions.

Les adhérents sont devenus des « consommateurs » et le club manque cruellement de bénévoles reportant les charges d'encadrement vers des salariés. Le coût d'un entraîneur porte le montant de la licence à 160 € pour la nouvelle saison, hors subvention.

Le responsable sportif Alain Jean a rappelé que, sur les 161 adhérents, seuls 62 sont orientés compétition.

Le nombre de jours de stage proposés par le club était de 24 pendant les vacances scolaires, 14 en juillet et 4 en août, sans oublier les formations proposées dans les écoles de Saint-Cyr-sur-Loire.

Il confirme la présence de 28 participants au tournoi du club le 17 avril. Par contre, 13 équipes ont atteint le niveau régional et départemental 1, 2, 3 et 4.

En catégories cadets-minimes, il estime que le club ne dispose pas de ressources en nombre et qualité et qu'il n'y a pas de relève.

A noter l'excellente réaction de plusieurs adhérents qui ont eu les bons réflexes (qui se sont avérés capitaux) lorsqu'un joueur a été pris d'un malaise, ce qui lui a permis d'avoir la vie sauve.